

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
18 décembre 2023
c'est **votre**
rendez-vous
citoyen

1^{ère} partie





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- 18h00 Ouverture du conseil municipal
- 19h30 Heure citoyenne
- 20h30 Reprise du conseil municipal



OBJECTIFS

- Modification technique visant à abroger et remplacer la délibération n°2023-11-20-16 du 20 novembre 2023



Mélina HERENGER

1^{ère} adjointe déléguée aux
Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Abrogation de la délibération n°2023-11-20-16 du 20 novembre 2023 ;
Reprise des compétences transférées au Syndicat Intercommunal de la Maison pour
Personnes Âgées (SIMPA), dissolution du syndicat, détermination des conditions de
liquidation et de répartition de l'actif et du passif du syndicat, et répartition des agents
titulaires du SIMPA entre les communes membres**



OBJECTIFS

- 3 demi-journées de chantiers écoles avec la classe de seconde professionnelle GMNF du LEGTA Grenoble-Saint-Ismier dans l'Espace naturel sensible de la boucle de la Taillat
- 350€ de frais par chantier, soit 1 050€



Anne-Marie BOULLIER

Conseillère municipale en charge
de la biodiversité

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention entre la ville de Meylan et le LEGTA de Grenoble Saint-Ismier pour la réalisation de chantiers écoles à l'Espace naturel sensible de la boucle de la Taillat



OBJECTIFS

- Parvenir à une plus grande souplesse de gestion du parc de logements sociaux et à un rapprochement offre / demande de logements sociaux facilité



Christine EUSE

Conseillère municipale déléguée au logement et à l'international

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du document-unique valant convention de réservation de la gestion en flux pour le bloc Collectivités Territoriales relatif à la mise en œuvre opérationnelle de la gestion en flux et de l'organisation du bloc Collectivités Territoriales



OBJECTIFS

- Octroyer une subvention sur projet au titre de l'année 2023 à des associations ayant fait une demande pour un projet particulier



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation d'une subvention exceptionnelle sur projet aux associations pour l'exercice 2023



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces

FIL	ASSOCIATION	MONTANT
FIL SPORT	Meylan Handball	1 310 €
	BCTM	11 000 €
	Charlaix'Scalade	1 500 €
	Judokan Meylan	1 000 €
	Karaté Shotokan club	300 €
	TOTAL FIL SPORT	15 110 €
FIL CULTURE	Ensemble Vocal Atoutchoeur de Meylan	500 €
	Union de Quartier Buclos Grand-Pré (UQBGP)	1 600 €
	Jeunes Sapeurs-Pompiers de Belledonne	300 €
	TOTAL FIL CULTURE	2 400 €
TOTAL GENERAL :		17 510 €



OBJECTIFS

- Mettre en place des ateliers musicaux auprès des résidents de l'IME-MAS « Les Sources »
 - Intervention de 2 professeurs du CRC du 26 septembre 2023 au 11 juin 2024 le mardi de 10h15 à 11h15



Jean-Pierre DESBENDIT

Conseiller municipal délégué à la musique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la convention de partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) de Meylan et l'IME et la MAS « Les Sources »



OBJECTIFS

- Confier l'organisation et la gestion des prestations sociales, culturelles, sportives et de loisirs au Comité des œuvres sociales des personnels de la commune (COS), du CCAS, de la RPA dans le cadre d'un mandat de gestion, avec également mise à disposition d'un agent
- Déterminer le montant affecté à la politique sociale et à la gestion des prestations



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et
aux Établissements recevant du public (ERP)

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature du mandat de gestion avec le Comité des Œuvres Sociales des personnels de la commune (COS), du CCAS et de la Résidence des personnes âgées (RPA) au titre de l'année 2024 –
Approbation de la répartition du montant alloué à la politique sociale**



OBJECTIFS

- Définir les missions et les modalités de fonctionnement et de financement du service commun



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée aux marchés publics, à l'évaluation des politiques publiques et à la démocratie participative

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la nouvelle convention du service commun
« Plateforme numérique participative de territoire »
entre Grenoble-Alpes Métropole et les communes membres



OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Méline HERENGER

1^{ère} adjointe déléguée aux
Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création et suppression de postes
Validation du nouveau tableau des effectifs



OBJECTIFS

- Formaliser la politique RH de la collectivité
- Favoriser certaines orientations et les afficher
- Anticiper les impacts prévisibles ou potentiels des mesures envisagées



Méline HERENGER

1^{ère} adjointe déléguée aux
Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption des lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels



- Les LDG sont regroupées au sein d'un document unique reflétant l'engagement et l'ambition d'**améliorer la qualité de vie au travail**.
- L'élaboration de ces LDG a donné lieu à un **dialogue social renforcé** avec les organisations syndicales, sous la forme d'atelier qui se sont déroulés durant l'année.
- Les LDG constituent une **feuille de route**, établie pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.



Méline HERENGER

1^{ère} adjointe déléguée aux
Ressources

IMPULSION

Début d'année 2023

**Mise en place d'un groupe de travail de suivi
composé d'élus**

CONCERTATION

**Promotion et valorisation des parcours
professionnels**

Atelier avec les organisations syndicales : 1^{er} février 2023

**Stratégie pluriannuelle de pilotage des
ressources humaines**

*4 ateliers avec les organisations syndicales en 2023 :
20 juin, 4 juillet, 3 octobre, 17 octobre*

ADOPTION

**Conseil social territorial du 4 décembre 2023
Conseil municipal du 18 décembre 2023**

COMMUNICATION

Début d'année 2024



Les 9 thématiques des LDG



Mélina HERENGER

ère adjointe déléguée aux
Ressources

- 1 Promotion et valorisation des parcours professionnels**
- 2 Effectifs**
- 3 Rémunération et avantages sociaux**
- 4 Absentéisme**
- 5 Temps de travail**
- 6 Conditions de travail & QVT**
- 7 Développement des compétences**
- 8 Dialogue social**
- 9 Egalité professionnelle**



OBJECTIFS

- Proposer des modalités d'organisation du temps de travail complémentaires aux cycles de 36, 37 et 38 heures pour un temps plein et intégrer les cycles de travail sur 4 jours et 4 jours et demi



Méline HERENGER

1^{ère} adjointe déléguée aux
Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du nouveau règlement du temps de travail

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

19h30
**l'heure
citoyenne**

Le budget 2024





UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan

Vote du budget 2024

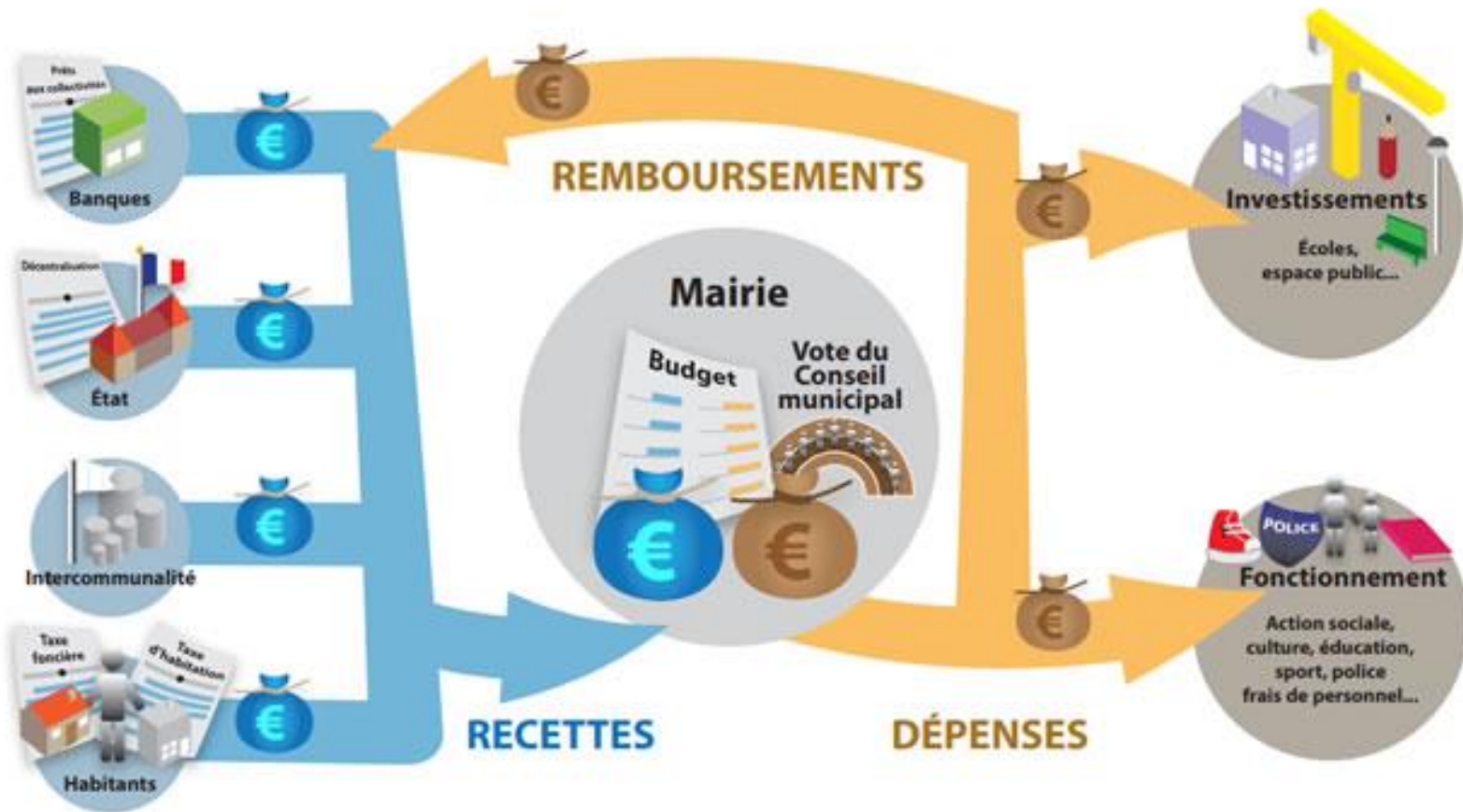


Philippe CARDIN
Maire de Meylan





Le budget de la Commune, c'est quoi ?



La section d'investissement : dépenses structurantes

- **en dépenses** : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité : travaux en cours, acquisitions, ...
- **en recettes** : les emprunts, les subventions. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement : dépenses courantes

- **les dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité dont les charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, ainsi que les intérêts de la dette, etc
- **les recettes** que la collectivité peut percevoir comme les prestations de services, les dotations de l'État, les impôts et taxes



ville de
meylan

Calendrier du budget 2024

20 novembre 2023

Ouverture du Débat d'Orientation Budgétaire



Conseil Municipal



Elaboration du budget 2024

18 décembre 2023

Vote du Budget Primitif 2024



Conseil Municipal

1^{er} jan 2024

Exercice budgétaire

Exécution du budget

Vote de Décisions Modificatives
(ex : affectation des résultats 2023)



Conseil Municipal

31 déc 2024

Au plus tard

30 juin 2025

Approbation du Compte Administratif 2024



Conseil Municipal



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget

Contexte et priorités politiques

1. Un environnement instable mais une situation financière saine
2. Les priorités du plan de mandat



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget

Un environnement instable mais une situation financière saine



Contexte économique : d'une crise à l'autre

- Inflation encore forte
- Ralentissement économique
- Taux d'intérêt élevés



Des collectivités sous pression

- Besoins sociaux en forte hausse
- Investissements à réaliser dans les transitions
- Revalorisations indiciaires des agents
- Ressources de plus en plus incertaines (perte autonomie fiscale)



Meylan, une situation financière saine

- Une épargne brute solide (15% des recettes)
- Endettement faible et à taux bas
- Mais un important retard d'investissement à rattraper



Aude DUBRULLE
Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget

Les priorités du plan de mandat*

3 axes prioritaires  5 orientations politiques déclinées en 144 actions

- 1** ECOLOGIE
- 2** SOLIDARITE
- 3** DEMOCRATIE

- 1** Poursuivre les principes de la Ville-parc et protéger un cadre de vie exceptionnel **50**
- 2** Préserver et développer le dynamisme de la ville de Meylan, articulée autour de nombreux services de proximité et de son tissu économique **22**
- 3** Etendre la participation et la citoyenneté **24**
- 4** Développer les solidarités et bien partager la ville **28**
- 5** Préparer l'avenir avec une politique jeunesse ambitieuse **20**

Orientations budgétaires 2024

1. Stabilité des taux d'imposition locaux
2. Maîtrise des dépenses de fonctionnement
3. Poursuite d'un plan d'investissement ambitieux
4. Financement responsable

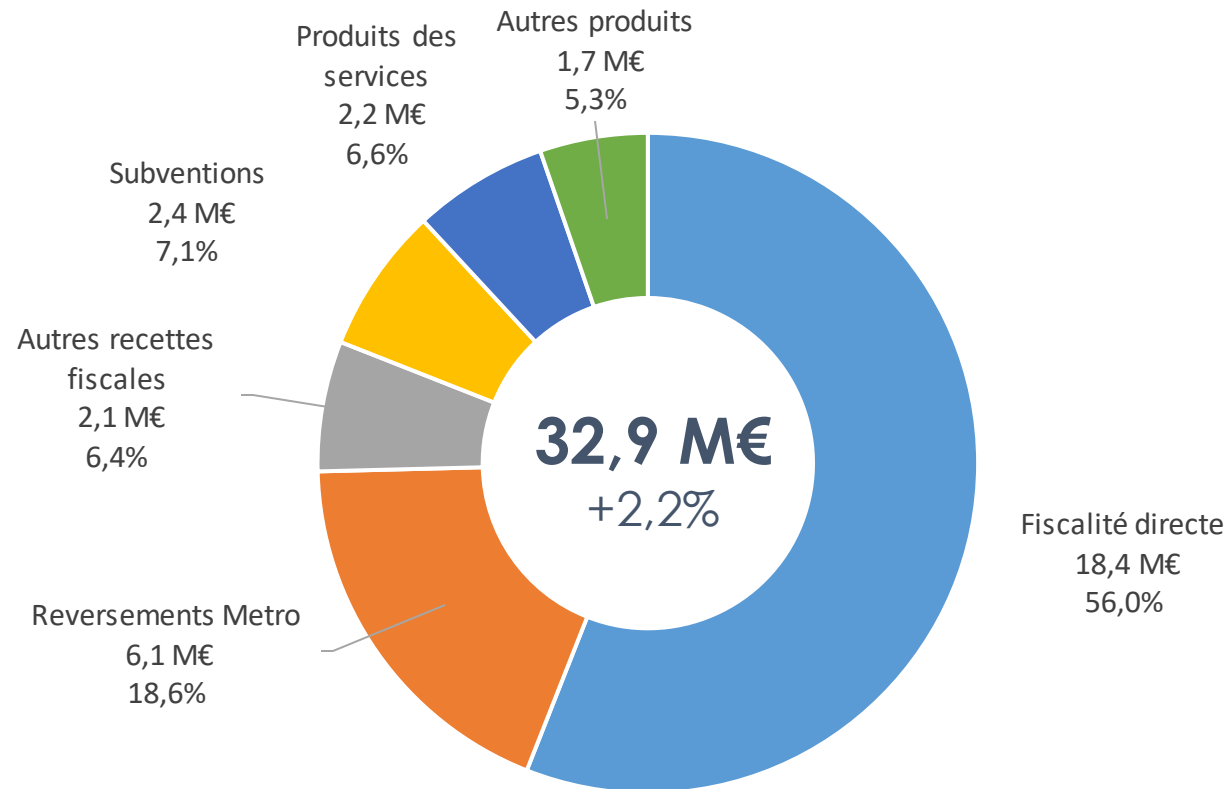


Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget

Stabilité des taux d'imposition

Recettes de fonctionnement 2024



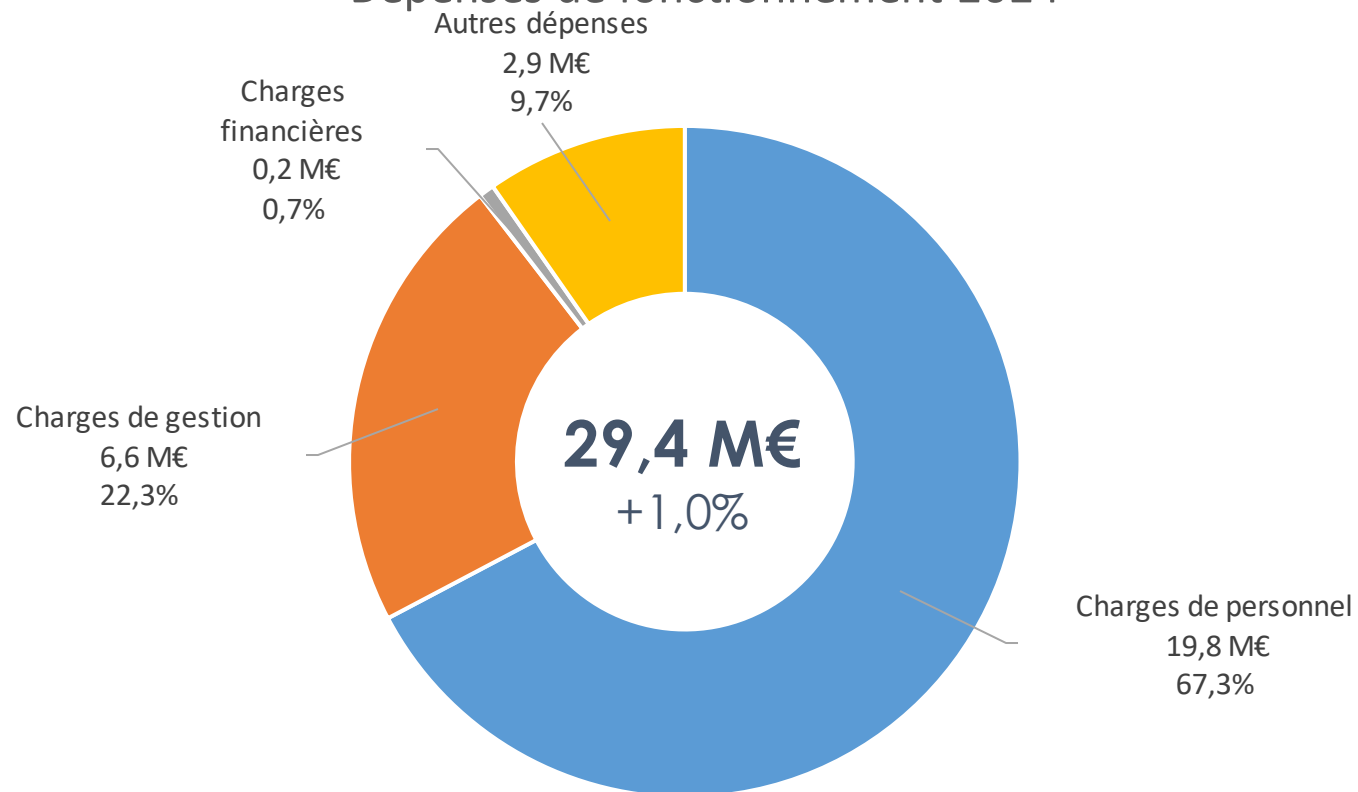
Taxe foncière

- Maintien du taux de taxe foncière (42,57%)
- Coefficient de revalorisation des bases fixé selon inflation (hypothèse retenue pour le budget : **4,5%**)



Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2024



553
postes permanents

+1,5%
Revalorisation
point d'indice

-0,2 M€
économies
d'énergie / an

0,8 M€
Subventions aux
associations

- **Charges de personnel :**
 - stabilisation des effectifs
 - revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire
- **Charges de gestion :**
 - poursuite du plan de sobriété et des investissements dans la transition énergétique pour limiter les dépenses d'énergie
 - évolution maîtrisée des autres charges (+2,2%) malgré l'inflation
- **Autres :**
 - Subventions en hausse pour le CCAS et les associations
 - Pas de pénalité SRU

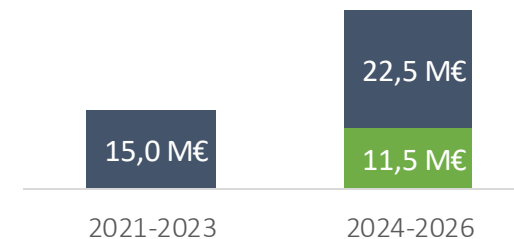
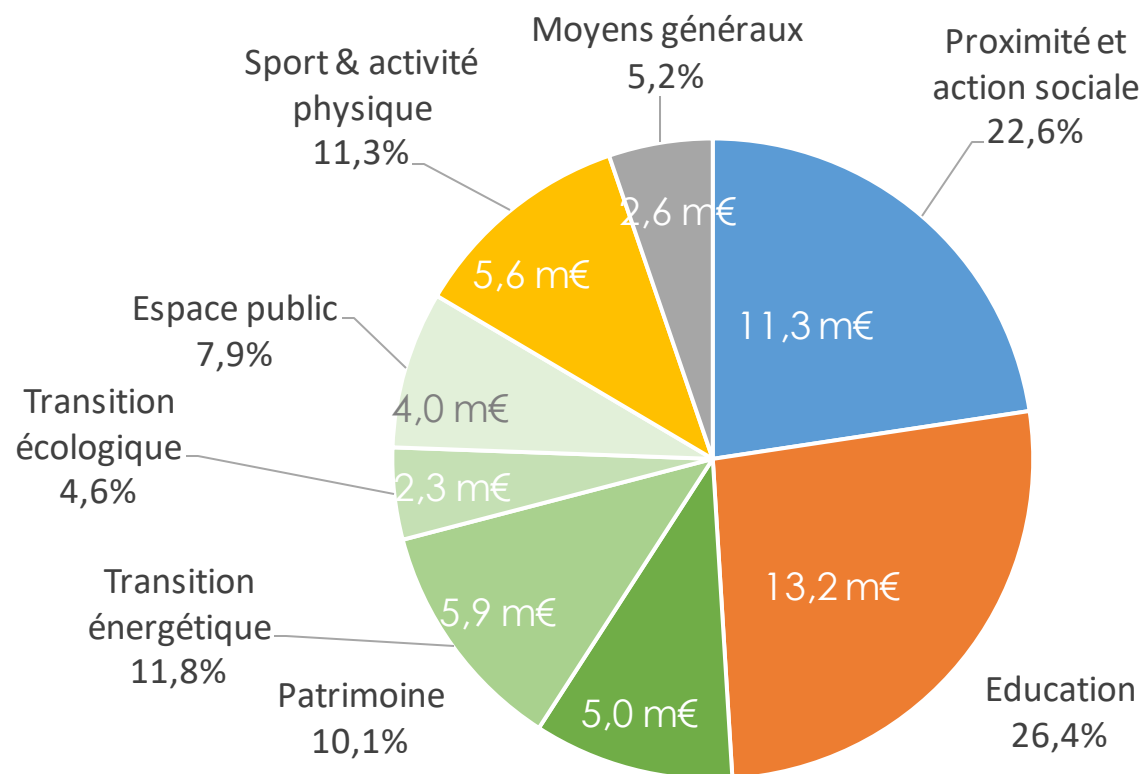


ville de
meylan

Plan pluriannuel d'investissement ambitieux

50 millions d'euros d'investissements engagés sur la période 2021-2026

11,5 millions d'euros en 2024

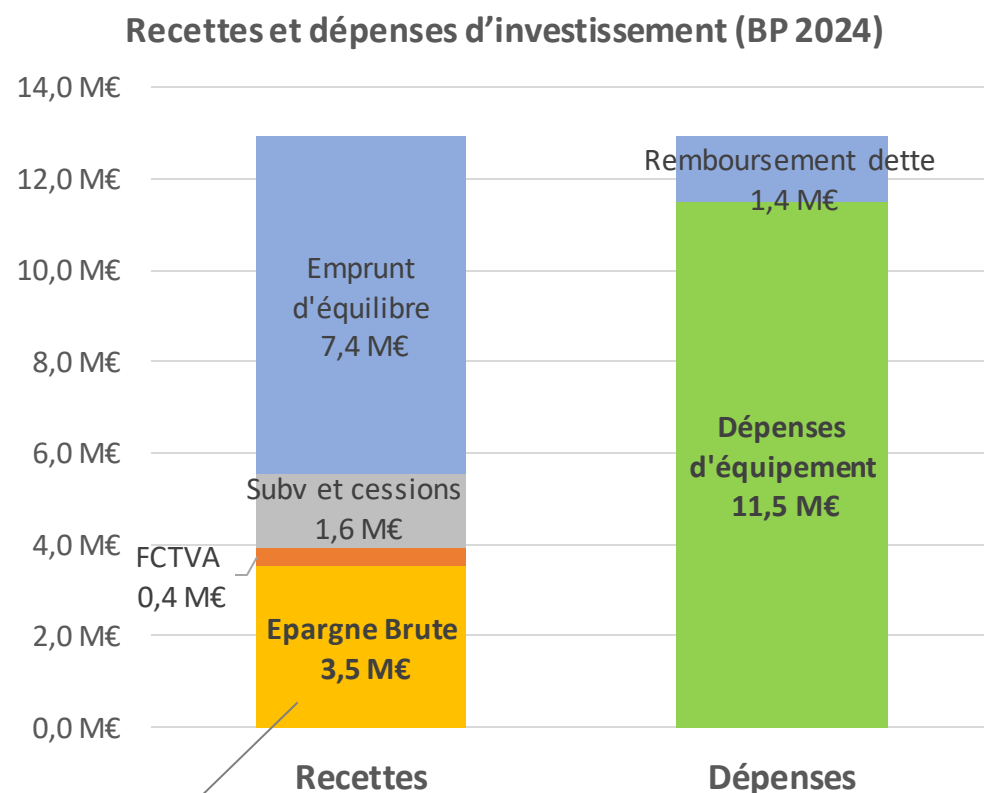


2024 - 2026

- **Grands projets confirmés et en phase d'exécution :** rénovation GS mi-plaine et gymnase des Aiguinards, rénovation CINE, parc des Aiguinards, rénovation thermique bâtiments et entretien du patrimoine bâti, modernisation éclairage public, espaces verts...
- **Nouveaux projets engagés :** maison des solidarités, rénovation thermique piscine, tennis des Aiguinards
- **Travaux de sécurité :** réhabilitation gymnase des Buclos, mise aux normes crèche Malacher

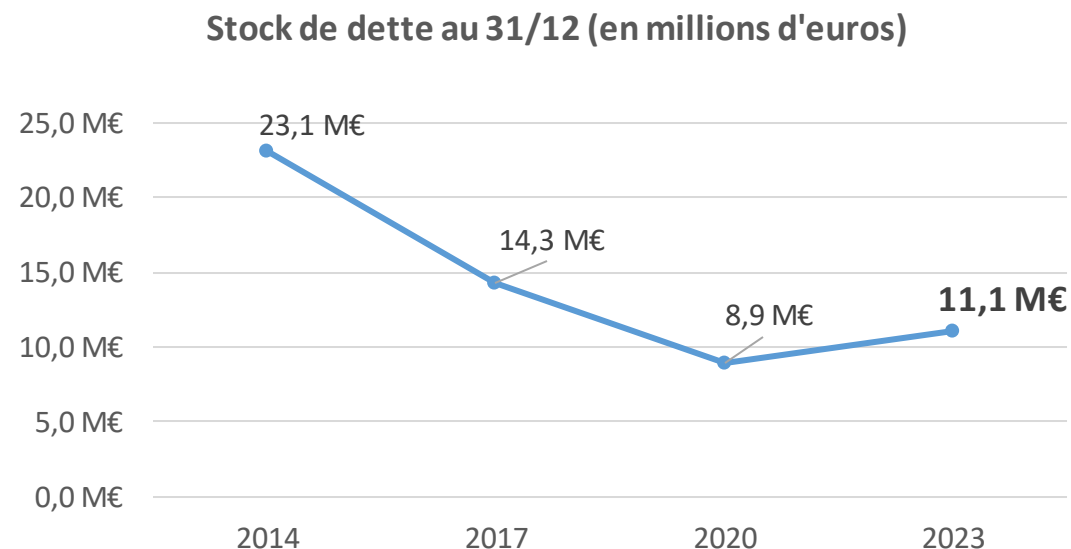
Financement responsable

Une capacité d'autofinancement préservée



Epargne brute = excédent de la section fonctionnement

Un niveau d'endettement faible



581€
Dette / habitant
(2022)

2,2 ans
Capacité de
désendettement (2022)

Les grands projets de l'année 2024

TRANSITION ENERGETIQUE

- Consommer moins d'énergie
- Produire et consommer plus d'énergie renouvelable



Jean-Baptiste CAILET

Adjoint délégué à la transition énergétique
et au patrimoine communal bâti

Opération	BP 2024
Véhicules	177 000
Rénovation thermique des bâtiments (audits)	60 000
Politique énergétique - CPE	293 000
Rénovation thermique piscine des Buclos	1 500 000
Modernisation éclairage public	310 000
TOTAL	2 340 000



Piscine des Buclos

Les grands projets de l'année 2024

Espace public et aménagements urbains

Transition écologique

- Accentuer la présence du végétal
- Favoriser les mobilités douces
- Penser la ville de demain



Marie-Odile NOVELLI
Adjointe déléguée à
l'environnement
et à la transition écologique



Antoine JAMMES
Adjoint délégué à
l'urbanisme et aux
mobilités

Opération	BP 2024
Aménagements urbains et travaux extérieurs	300 000
Murs classés	40 000
Patrimoine arboré	50 000
Jardins familiaux	25 000
Chemins piétons	70 000
Ville nature (ENS Taillat)	8 000
TOTAL	493 000

Opération	BP 2024
Attribution de compensation Métro	102 500
Etudes de requalification urbaine	70 000
Réaménagement parc des Aiguinards	500 000
Fonds de concours voirie	200 000
TOTAL	872 500





ville de
meylan

Les grands projets de l'année 2024

ÉDUCATION

Opération	BP 2024
Réhabilitation du CINE	150 000
Nouveau groupe scolaire Mi-Plaine	800 000
Restaurant scolaire Béalières	50 000
Toiture groupe scolaire Haut-Meylan	500 000
Crèche Malacher	200 000
TOTAL	1 700 000



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

Future école Mi-Plaine



Travaux de toiture au groupe scolaire Haut-Meylan

Les grands projets de l'année 2024

SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE

Opération	BP 2024
Rénovation tennis des Aiguinards	250 000
Amélioration aires de jeux	60 000
Rénovation gymnase des Aiguinards	1 200 000
Gymnase des Buclos	436 000
TOTAL	1 946 000



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et
aux Établissements recevant du public (ERP)



Le futur Gymnase des Aiguinards

Les grands projets de l'année 2024

PROXIMITÉ – ACTION SOCIALE



Antoine JAMMES
Adjoint délégué à
l'urbanisme et aux
mobilités

Opération	BP 2024
Maison des solidarités	500 000
Rénovation des salles communales	230 000
Salle polyvalente Inovallée	768 000
Subventions logements aidés	400 000
Travaux accessibilité	100 000
TOTAL	1 998 000

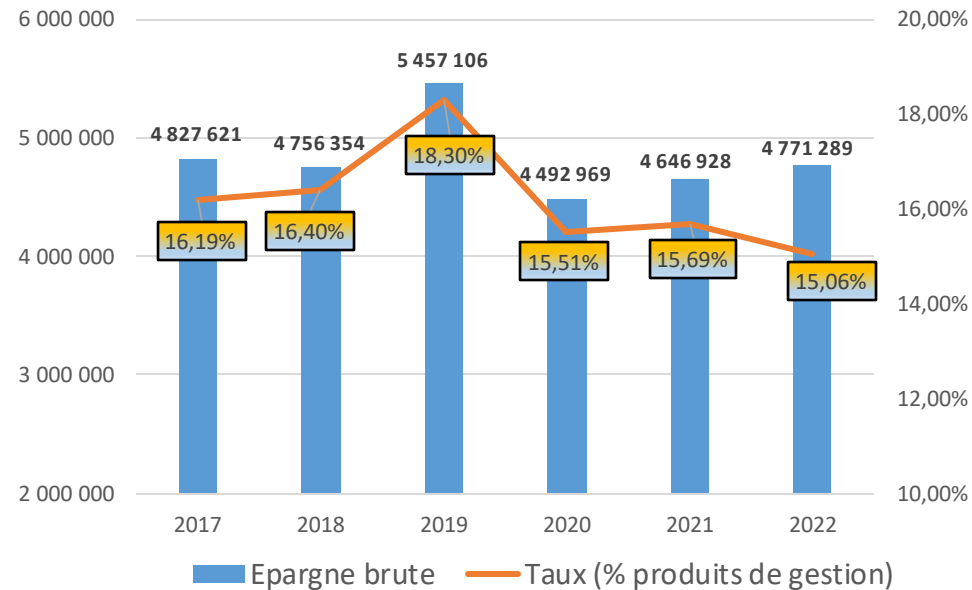


L'ancienne école des Buclos sera transformée en une "Maison des Solidarités", comprenant un pôle associatif, un pôle de santé pluridisciplinaire et un pôle social (qui accueillera le CCAS). Les locaux de la Poste y seront également transférés.

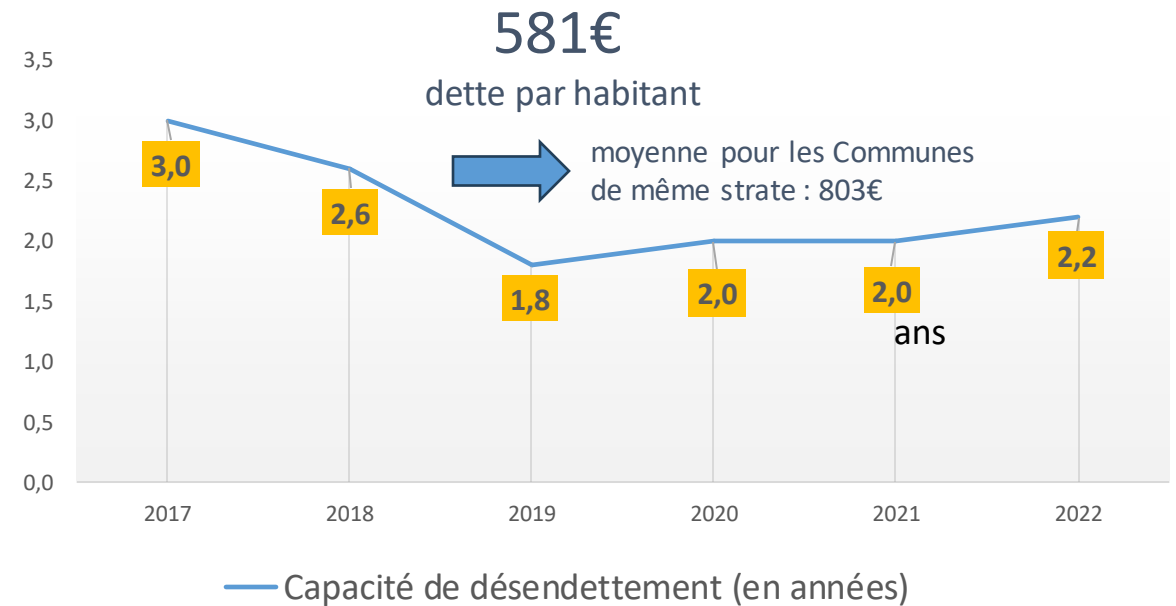
Annexes

Meylan : une situation financière saine

Une épargne brute solide...



...et un niveau d'endettement faible



... mais encore un important retard d'investissement à rattraper !

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au BP 2024 s'élèvent à **29 395 000 €**. Par rapport au montant inscrit au BP 2023 elles augmentent de **0,96%**, soit + **280 000 euros**.

Chapitres (en euros)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	EXERCICE 2024	
					BP	% évol BP24/BP23
Charges de personnel et frais assimilés (012)	17 045 317	17 395 885	18 575 711	19 150 000	19 775 000	3,26%
Charges à caractère général (011)	4 831 512	4 899 769	5 984 812	6 840 000	6 550 000	-4,24%
Autres charges de gestion courantes (65)	2 401 663	2 474 232	2 360 818	2 530 000	2 635 000	4,15%
Charges financières (66)	380 156	348 774	288 207	350 000	220 000	-37,14%
Charges exceptionnelles (67)	61 711	78 869	48 430	50 000	40 000	-20,00%
Atténuation de produits (014)	194 070	326 812	221 530	195 000	175 000	-10,26%
Total dépenses réelles	24 914 428	25 524 341	27 479 508	29 115 000	29 395 000	0,96%

Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au BP 2023 s'élèvent à **32 935 000 €**. Par rapport au montant inscrit au BP 2023 elles augmentent de **2,23%**, soit **+ 720 000 euros**.

Chapitres (en euros)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	EXERCICE 2024	
					BP	% évol BP24/BP23
Impôts et taxes (73 - 731 - 74)	24 000 510	24 820 301	25 524 163	26 150 000	26 670 000	1,99%
Produits des services (70)	1 315 072	2 144 508	2 466 193	2 300 000	2 175 000	-5,43%
Subventions et participations (74)	2 648 607	1 763 278	2 627 901	2 270 000	2 350 000	3,52%
Autres produits de gestion courante (75)	1 190 716	1 211 916	1 277 278	1 265 000	1 520 000	20,16%
Produits financiers (76)	1	1	1	0	0	
Produits exceptionnels (77)	105 179	43 200	107 935	50 000	40 000	-20,00%
Atténuation de charges (013)	147 311	188 064	247 131	180 000	180 000	0,00%
Total recettes réelles	29 407 397	30 171 269	32 250 602	32 215 000	32 935 000	2,23%

Dépenses d'investissement

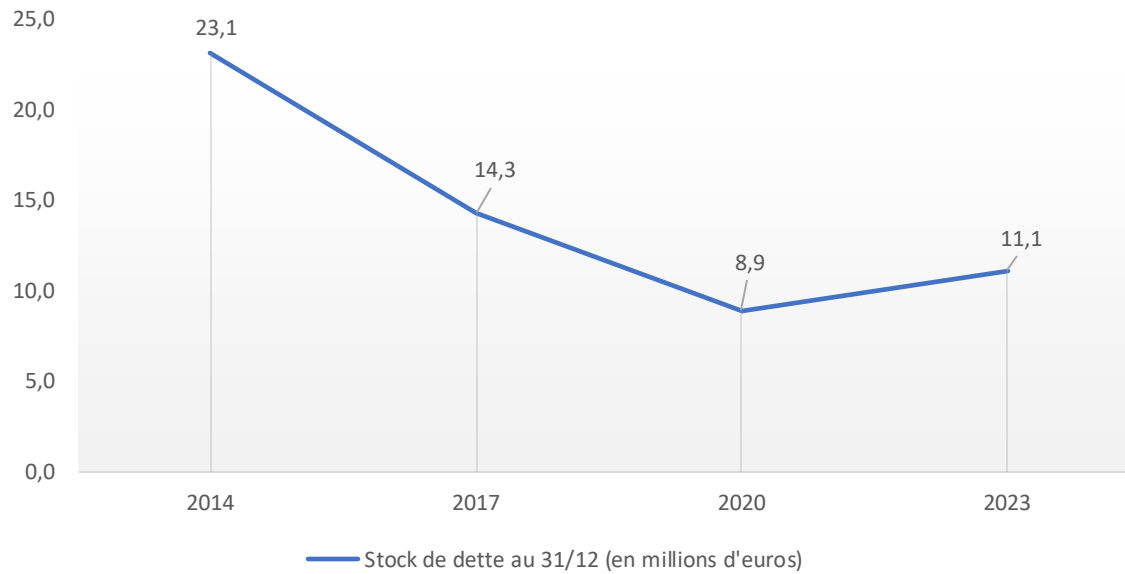
Dépenses réelles d'investissement (en euros)	CA 2020 (hors RAR)	CA 2021 (hors RAR)	CA 2022 (hors RAR)	BP 2023 (hors RAR)	EXERCICE 2024	
					BP	% évol BP24/BP23
Dépenses d'équipement (20 / 204 / 21 / 23 / 26)	4 847 217	5 270 730	3 984 079	9 980 000	11 500 000	15,2%
Emprunts et dettes assimilées (16)	2 214 082	1 659 822	2 841 395	1 270 000	1 445 000	13,8%
Autres dépenses	90 530	0	50 778	0	0	
Total dépenses réelles	7 151 829	6 930 553	6 876 252	11 250 000	12 945 000	15,1%

Recettes d'investissement

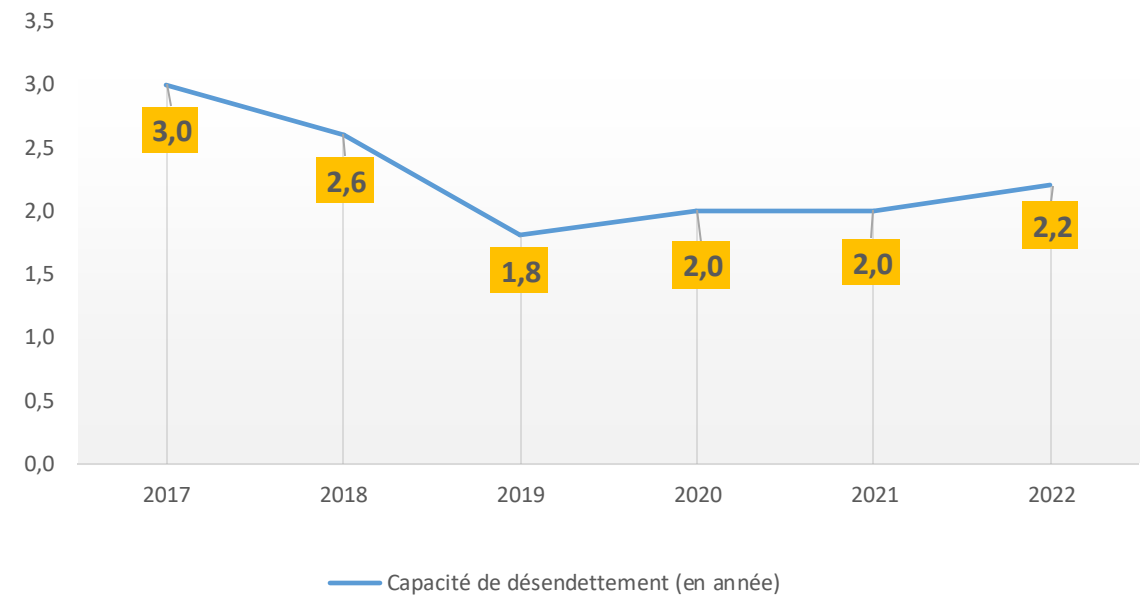
Recettes réelles d'investissement (en euros)	CA 2020 (hors RAR)	CA 2021 (hors RAR)	CA 2022 (hors RAR)	BP 2023 (hors RAR)	EXERCICE 2024	
					BP	% évol BP24/BP23
Emprunts nouveaux (16)	0	2 000 000	4 200 000	7 040 000	7 410 000	5,3%
Tirage lignes de trésorerie (16)	1 100 000	0	0	0	0	
Subventions / Participations (13)	8 521	954 184	416 811	500 000	1 310 000	162,0%
Dotations (10)	816 533	320 654	712 603	600 000	395 000	-34,2%
Cessions (024/ 040)	10 713	68 360	11 500	0	280 000	
Recetts diverses	0	70 974	16 292	10 000	10 000	0,0%
Total	1 935 767	3 414 172	5 357 206	8 150 000	9 405 000	15,4%

Evolution de la dette

Evolution de l'encours de dette (€)

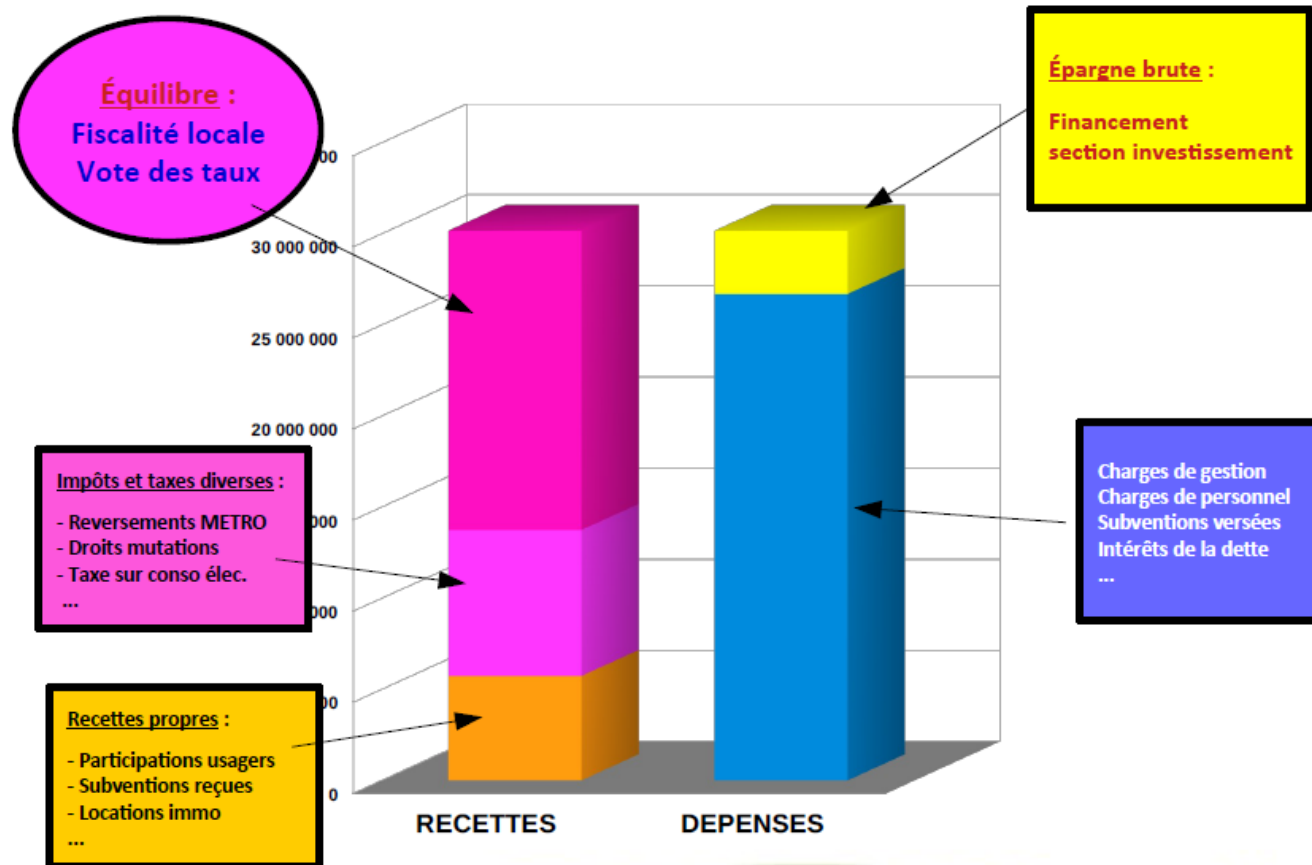


Evolution de la capacité de désendettement (années)





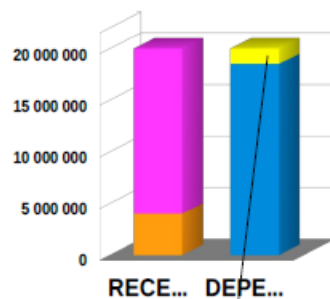
Equilibre de la section fonctionnement





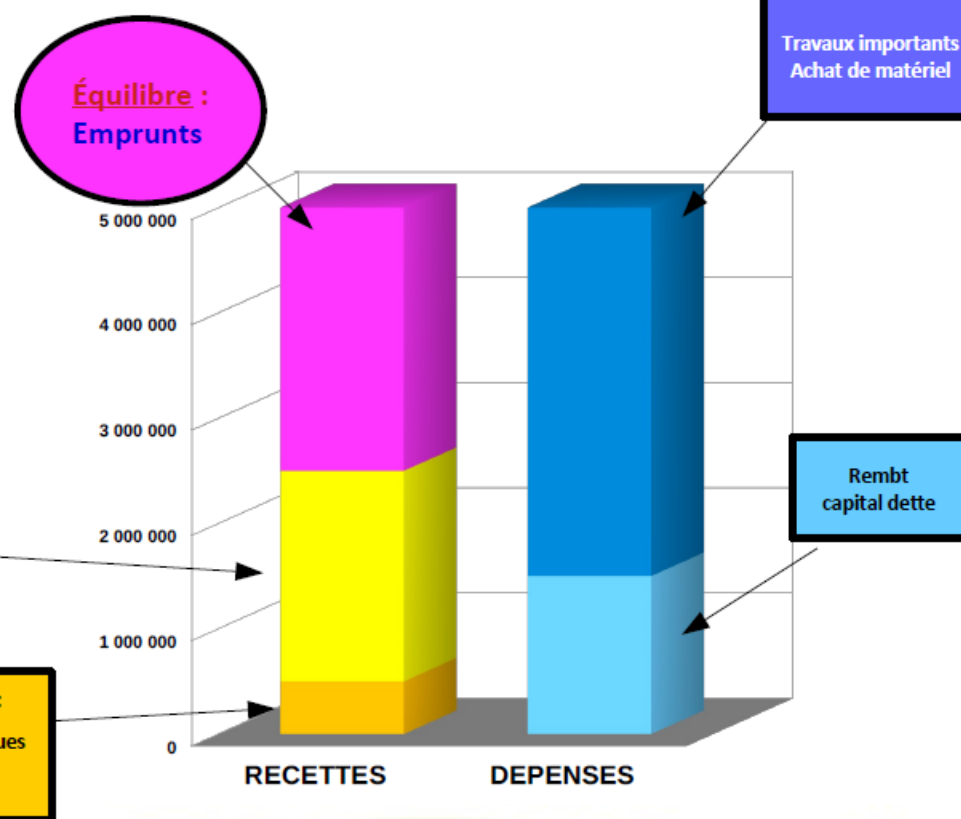
Equilibre de la section investissement

SECTION FONCTIONNEMENT



Épargne brute :
Financement
section investissement

Recettes propres :
- Subventions reçues
- FCTVA
- Cessions





UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE



Conseil municipal
20 novembre 2023
c'est **votre**
rendez-vous
citoyen
2^{ème} partie





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal



**Permanence
des élus
dimanche
7 janvier**

Venez
échanger
avec vos
élus

le
premier
dimanche
de chaque
mois





DEMOCRATIE



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal



ÉCOLOGIE

Conseil métropolitain
Vendredi 22 décembre



SOLIDARITÉ





OBJECTIFS

- Proposer quelques réajustements budgétaires au budget primitif 2023
 - Section de fonctionnement : 40 000€



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la décision modificative n° 2 du budget primitif 2023



OBJECTIFS

- Équilibre du budget :
 - Pour la section de fonctionnement à 32 940 000 €
 - Pour la section d'investissement à 13 000 000 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du budget primitif 2024 du budget Ville



OBJECTIFS

- Conserver en 2024 les taux communaux d'imposition votés en 2023
 - Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 13,64 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,57 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 78,09 %



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation des taux communaux d'imposition sur les résidences secondaires, les propriétés bâties et non bâties pour l'exercice 2024



Taxe foncière sur les propriétés bâties

Augmentation annuelle
fixée par l'Etat
(selon inflation)

Estimation hausse 2024 : ~4%

Bases
(valeur locative foncière)

Taux voté chaque année par
la commune



Taux communal
42,57%
(taux inchangé)

X

Autres taxes non
communales (10,34%)

=

Taxe foncière du
contribuable

Estimation hausse 2024 : ~4%

Taxe foncière payée
par le contribuable



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée
aux finances et au budget



OBJECTIFS

- Verser une subvention de fonctionnement aux associations qui participent activement à la vie économique, sociale, culturelle et sportive ainsi qu'à l'animation de la commune, afin d'assurer leurs activités tout au long de l'année



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Versement d'une subvention de fonctionnement aux associations au titre de l'exercice 2024



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces

Subventions inférieures à 23 000 €	
Divers	8 380€
Unions de quartier	5 240€
Sport	90 350€
Socio-culturel et culturel	2 030€
Sous-total subventions inférieures à 23 000 €	106 000€
Subventions supérieures à 23 000 €	
Jeunesse	280 000€
Sport	134 000€
Culture	71 500€
Sous-total subventions supérieures à 23 000 €	485 500€
TOTAL GENERAL	591 500€

+ enveloppe FIL 35 000 €



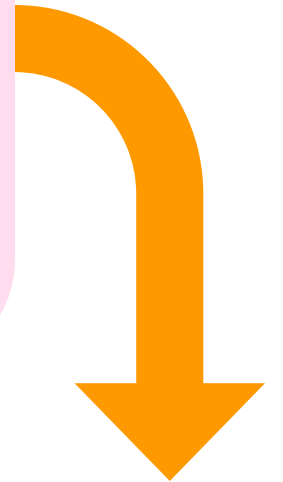
OBJECTIFS

- Octroyer une subvention sur projet au titre de l'année 2024 à des associations ayant fait une demande pour un projet particulier



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation d'une subvention exceptionnelle sur projet aux associations pour l'exercice 2024



SOLIDARITE

SUBVENTIONS SUR PROJET AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024 (Délibération 2023-12-18_15)



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces

FIL	ASSOCIATION	MONTANT
FIL SPORT	Meylan Grenoble Handibasket	2 500 €
	Meylan Kendo Club	500 €
	ASPA Running	1 000 €
	Badminton Club de Meylan	2 500 €
	La Tronche Meylan Basket (LTMB)	2 500 €
	TOTAL FIL SPORT	9 000 €
FIL CULTURE	Union de Quartier du Haut Meylan » (UQHM)	500 €
	Horizons	2 500 €
	TOTAL FIL CULTURE	3 000 €
TOTAL GENERAL :		12 000 €



SOLIDARITE

OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Espace Musical Gaston Baudry » (EMGB) :
 - Attentes de la collectivité
 - Modalités d'utilisation de la subvention de 71 500€
 - Conditions d'application de la convention



Jean-Pierre DESBENDIT
Conseiller municipal délégué à la musique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs avec l'association EMGB pour l'année 2024



OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Basket club La Tronche Meylan » (BCTM) :
 - Attentes de la collectivité
 - Modalités d'utilisation de la subvention de 40 000€
 - Conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et
aux Établissements recevant du public (ERP)

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs
avec l'association BCTM pour l'année 2024



OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Entente sportive du Rachais » (ESR) :
 - Attentes de la collectivité
 - Modalités d'utilisation de la subvention de 24 000€
 - Conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et
aux Établissements recevant du public (ERP)

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs
avec l'association ESR pour l'année 2024



OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Meylan Escrime » :
 - Attentes de la collectivité
 - Modalités d'utilisation de la subvention de 35 000€
 - Conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et
aux Établissements recevant du public (ERP)

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'objectifs
avec l'association Meylan Escrime pour l'année 2024



OBJECTIFS

- Contractualiser avec l'association « Meylan Handball » :
 - Attentes de la collectivité
 - Modalités d'utilisation de la subvention de 35 000€
 - Conditions d'application de la convention



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport et
aux Établissements recevant du public (ERP)

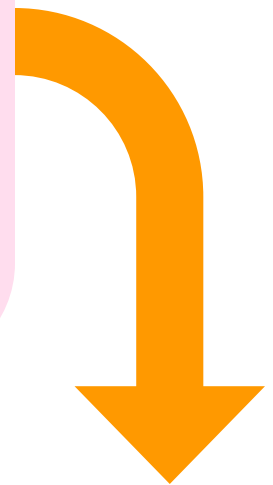
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Signature d'une convention d'objectifs
avec l'association Meylan HandBall pour l'année 2024**



OBJECTIFS

- Mettre des locaux à disposition à titre gracieux pour les différentes activités de l'association Horizons
 - 16 rue des Aiguinards
 - Centre de Loisirs Sans Hébergement du Clos des Capucins
 - Point accueil jeunes des Aiguinards
 - Espace Vie Sociale (EVS)



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention d'occupation du domaine public et de mise à disposition de matériel à l'association Horizons pour l'année 2024



DEMOCRATIE



ÉCOLOGIE



SOLIDARITÉ

- Questions diverses

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Rendez-vous

lundi 12 février 2024 !



Joyeuses fêtes !

2024

Imaginons et
construisons ensemble
une ville durable

